



Assemblée générale annuelle (virtuelle) en 2021: une grande réussite!

Alors que les mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 étaient toujours en application, le Conseil d'administration de l'Association du mont Rougemont a relevé le défi de tenir une assemblée générale en mode virtuelle en 2021. Pour ce faire, le conseil mandatait à nouveau son coordonnateur pour l'organisation. Ce dernier a obtenu l'aide, fort appréciée, de l'Organisme du Bassin Versant de la Yamaska (OBV Yamaska) qui a autorisé l'utilisation de ses serveurs informatiques et le soutien d'un membre de son personnel, le biologiste Jay Ploss.

Une trentaine de membres de l'association, principalement des propriétaires, ont participé. Malgré la déception de plu-

sieurs de ne pas pouvoir se rencontrer en personne, l'assemblée s'est déroulée rondement. Le mode virtuel n'est pas toujours favorable aux échanges, questions et réponses, mais la plupart des participants semblaient être très à l'aise avec l'application informatique utilisée. Le document audio-visuel présenté aura permis de faire un bon rappel des activités ayant eu cours depuis le printemps 2019. De plus, selon les commentaires reçus de quelques participants, un court exposé portant sur les espèces exotiques envahissantes semble avoir été apprécié.

L'Assemblée générale est aussi l'occasion de procéder à l'élection des administrateurs de l'Association. Cette année, trois membres du

conseil terminaient leur mandat. La trésorière, madame Francine Lalonde, s'est représentée pour un nouveau mandat alors que nous apprenions que notre présidente, madame Angéline Lagacé ainsi que l'administrateur, monsieur Michel Chabot, souhaitaient laisser la place à des nouveaux venus. Qu'à cela ne tienne, deux candidats ont souhaité intégrer le conseil, monsieur Stéphane Maheu, résident de Rougemont et propriétaire d'un lot dans Saint-Damase, de même que madame Suzie Paquette, résidente de Rougemont. Ce faisant, le nouveau conseil d'administration est encore bien diversifié avec 5 propriétaires (1 de Saint-Jean-Baptiste, 2 de Saint-Damase, 2 de Rougemont) et deux résidents (Saint-Damase et Rougemont). Suite à ces élections, le conseil s'est doté d'une nouvelle présidente, madame Chrystiane Collette et d'un nouveau secrétaire et vice-président, monsieur Guy Adam.

Bravo à tous les membres du conseil d'administration, à sa présidente sortante pour son excellent travail des dernières années et merci à l'OBV Yamaska et son employé, Jay Ploss, pour son excellent soutien informatique.

Aux plaisirs de se revoir tous en personne en 2022!

Adresse de retour :
Association du mont Rougemont
120, rue Ledoux, Beloeil (Qc)
J3G 0A4



Un été 2021 bien commencé



De gauche à droite, notre équipe terrain 2021:

Shany Rousseau, Thomas Dufresne, Arigna Luangphachaleun et Lisa Nguyen

L'Association du mont Rougemont est fière de continuer son projet de lutte au phragmite avec l'aide du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec (MELCC), par l'entremise de son programme de soutien régional aux enjeux de l'eau. Grâce à ce soutien, des travaux de contrôle de cette plante exotique envahissante, qui menace le réseau hydrique de surface prenant source au mont Rougemont, seront effectués jusqu'en décembre 2021. L'Association tient également à remercier de leur participation plusieurs autres partenaires dont la Fondation de la faune du Québec et son partenaire financier le MELCC via le *Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes*, Nature-Action Québec et des propriétaires privés du mont Rougemont.

Impacts du phragmite (*Phragmites australis* subsp. *australis*)

Par sa physiologie et ses stratégies de croissance, le phragmite peut modifier considérablement l'écosystème dans lequel il s'installe, ce qui a un impact sur la faune et la flore. Sa présence peut assécher progressivement un marais par sa forte évapotranspiration. Aussi, le

phragmite produit une quantité significative de biomasse par sa croissance rapide et la décomposition lente de ses tiges. Cette importante accumulation de litière contribue à l'assèchement d'un milieu par le rehaussement de la surface du sol. De plus, l'épaisse couche de matière organique laissée chaque année par le phragmite freine la croissance des autres plantes et limite l'accès à l'eau pour des espèces fauniques.

Au mont Rougemont, le phragmite est une menace aux plantes rares qui s'y retrouvent, car celles-ci nécessitent des habitats humides peu perturbés. Il en est de même pour plusieurs espèces d'amphibiens. L'envahissement progressif du milieu par le roseau commun diminue l'habitat disponible pour ces espèces déjà peu abondantes. Plusieurs de nos milieux humides sont connectés au réseau hydrographique. Ce faisant, son potentiel de propagation est élevé et menace beaucoup d'habitats.

Les opérations de contrôle se poursuivent donc en 2021 aux cinq sites prioritaires situés en bordure de ruisseaux ou de milieux humides reliés par un ruisseau. L'objectif est d'éviter que cette plante envahissante se répande dans l'eau et contamine d'autres lieux situés en aval. Pour l'exterminer, nous avons recours à un amalgame de techniques éprouvées qui varient selon l'endroit à soigner. On parle d'arrachage, de coupe, de bâchage et de plantation. Une fois le phragmite éliminé, des végétaux indigènes typiques du milieu seront plantés.

Optimisme

Nous avons bon espoir de réussir, car les résultats obtenus à la suite de travaux que nous avons effectués entre 2017 et 2019 sont très encourageants. En effet, à un site qui était fortement contaminé par le phragmite en 2016, que nous avons traité par arrachage, bâchage et plantation, le phragmite a été éliminé et aucune tige n'est présente en 2021.

Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.





16 mai 2021: un avertissement sérieux



Un des 2 avions CL-415 survole le mont Rougemont

En 2020, un incendie de forêt ravageait une érablière d'une trentaine d'hectares sur le mont Yamaska. Un peu plus tard, près de 4 hectares brûlaient sur le mont Saint-Hilaire. Pour le premier, il semble que la cause était un éclair. Pour le second, vraisemblablement un bivouac allumé par des usagers. Mais le 16 mai dernier, plusieurs propriétaires et résidents du mont Rougemont et des alentours ont eu peur de voir partir en fumée une bonne partie de notre chère montagne et des installations sucrières résultant d'un dur labeur.

Plusieurs personnes ont l'impression que nos saisons estivales sont plus sèches. Il semble que les statistiques montrent effectivement une tendance vers des situations climatiques de plus en plus extrêmes. Mais une chose est certaine, ce serait dommage que les

Montérégiennes, qui sont les derniers îlots forestiers d'importance en Montérégie, souvent utilisées comme refuge par certaines espèces fauniques et floristiques, partent en fumée. Ce serait particulièrement néfaste pour la biodiversité déjà en difficulté. Par chance lors de ce triste épisode du 16 mai dernier, l'incendie a débuté un dimanche après midi au moment où plusieurs propriétaires étaient présents pour le constater. Cela a permis d'intervenir rapidement, d'abord à coup de seaux transportés manuellement par les propriétaires et leurs familles, puis par l'intervention des sapeurs-pompiers de Saint-Damase et de Rougemont et finalement par celle des sapeurs-pompiers de la SOPFEU appelés à la rescousse. Ces derniers sont spécialisés à lutter contre les incendies de forêt et ont un équipement bien adapté. Évidemment, le recours aux bombardiers d'eau, est venu aider considérablement. Imaginons un peu si l'incendie avait débuté une nuit de semaine. Il y aurait pu y avoir un véritable désastre. Cette fois, grâce à la participation des propriétaires, de leurs familles et des combattants du feu entraînés et efficaces, ce n'est qu'environ 1 hectare qui a été touché. Plusieurs arbres mourront sans doute, mais les dégâts ont été limités... cette fois.

Il n'en demeure que cet incident nous rappelle la fragilité de nos collines. Il rappelle aussi qu'un territoire semblable, même s'il est petit comparativement à l'ensemble de notre pays, demeure très important pour nos collectivités humaines et nos espèces sauvages. Grâce à notre page Facebook, nous avons pu suivre l'évolution de cet incendie pendant plusieurs heures et en informer la collectivité. Depuis l'incident, plusieurs personnes y sont allés de commentaires qui poussent à la réflexion pour une surveillance accrue et une limitation des accès.



Un des 2 avions CL-415 recharge son réservoir d'eau sur le bassin de Chambly





Par Floriane Martiat,
écologiste AMR, été 2020

Montérégiennes,

Les corridors forestiers et leur importance pour la biodiversité.

Les Montérégiennes, qui sont-elles ?

Lorsque l'on entend parler des Montérégiennes, on pourrait penser qu'il s'agit des montagnes en Montérégie, mais non, elles ne sont pas situées seulement en Montérégie. Les Montérégiennes sont une chaîne de collines qui se situe de Montréal à Mégantic qui comprend : le mont Royal, le Mont-Saint-Bruno, le Mont-Saint-Hilaire, le Mont-Saint-Grégoire, le mont Rougemont, le mont Yamaska, le mont Shefford, le mont Brome et le mont Mégantic.

Elles furent formées par une montée de magma qui a déformé la structure terrestre lors de sa solidification. C'est lors du passage des glaciers que cette chaîne de montagnes a pu avoir sa forme actuelle, par érosion du sol. Toutefois, elles ne furent pas visibles tant que la Mer de Champlain ne se soit pas retirée, il y a une dizaine de milliers d'années.

Qu'est-ce qui les différencie des autres et pourquoi est-il important de les protéger ?

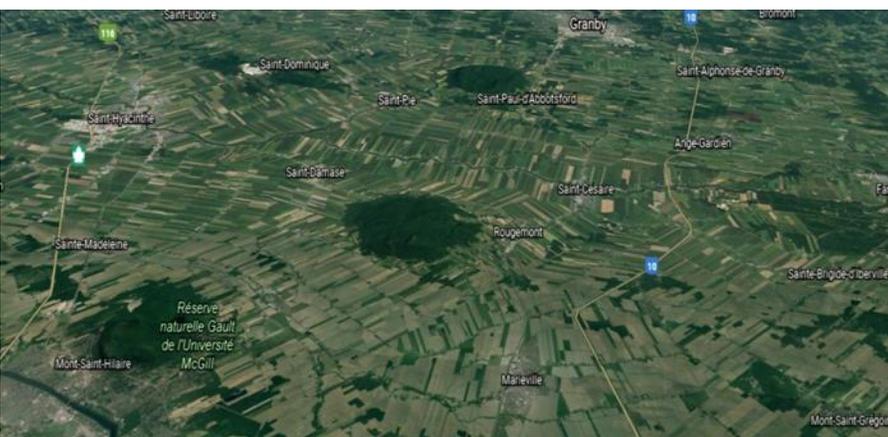
C'est grâce à la mer de Champlain et aux nutriments qu'elle a laissés que les Basses-Terres du Saint-Laurent sont si fertiles et propices à l'agriculture. Cette richesse permet à la faune et la flore des Montérégiennes d'être uniques et diversifiées. Toutefois, dû à l'étalement urbain et l'intensification des monocultures, la densification des milieux forestiers est réduite considérablement. Ainsi les animaux se retrouvent coincés sur de petites parcelles de forêt et doivent souvent cohabiter avec les humains. Malheureusement, cette réduction du territoire entraîne beaucoup de conséquences. Que ce soit le broutage excessif occasionné par les cerfs de Virginie ou la prolifération d'espèces exotiques au détriment des espèces indigènes. Voilà pourquoi l'instauration d'aires protégées et de corridors forestiers est nécessaire afin de permettre aux espèces de se mouvoir et d'éviter de désastreuses conséquences écologiques.

Les corridors forestiers, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont un ensemble de milieux naturels protégés du développement qui forment des corridors. Ils permettent de relier plusieurs milieux fragmentés afin de favoriser la migration d'espèces et aident à la diminution des changements climatiques. Bien que la reconnaissance des corridors forestiers se fait de plus en plus sentir au Québec et que leur instauration sur le territoire québécois est à la hausse, la Montérégie reste la région qui nécessite le plus l'implantation de ces écocorridors dus à la baisse flagrante du couvert forestier.

Y a-t-il suffisamment de corridors forestiers en Montérégie ?

Malgré le grand corridor forestier du Mont-Saint-Bruno de plus de 40 km qui s'étend de La Prairie à Verchères, la montagne de Rougemont, tout comme le Mont-Saint-Hilaire, le mont Yamaska et le Mont-Saint-Grégoire n'ont pas la chance d'être reliés par un corridor forestier. En effet comme on peut le voir, le mont Rougemont fait partie des montagnes qui ne sont



Tirée de google/earth, cette image montre l'isolement des îlots forestiers de la Montérégie

qu'un îlot forestier entouré de terres agricoles et d'habitations. Bien que ces terres agricoles soient propices pour certaines espèces, une majorité s'en voit défavorisée et a grandement besoin de la diversité et de la protection que la forêt leur apporte.

Ainsi, l'implantation de corridors forestiers est nécessaire entre les montagnes de la Montérégie; les espèces doivent être capables de se mouvoir et l'étalement urbain met un frein à leur mobilité. Il serait donc recommandé d'établir des liens entre les Montérégiennes, autant pour les animaux que pour les amateurs de la nature.



Des insectes défoliateurs envahissent la Montérégie

Livrée des forêts, coupe-feuille de l'érable, spongieuse européenne, outre les pressions d'origines humaines, la forêt du mont Rougemont subit aussi celle de ces insectes défoliateurs.



Livrée des forêts (MFFP, Québec)

Spongieuse européenne, chenilles ,papillon. Ministère des Ressources Natuerlles de l'Ontario

Au moment d'écrire ces lignes, les mont Saint-Bruno et Saint-Hilaire présentent de grandes sections d'arbres complètement défoliés. Selon la publication WEB de la SÉPAQ du mont Saint-Bruno, après quelques saisons estivales de forte présence de chenilles de la livrée des forêts, une espèce de papillon de nuit indigène, c'est maintenant au tour de chenilles de la spongieuse, une espèce européenne envahissante, de dévorer le feuillage des arbres dans l'est de l'Amérique du Nord. En effet, en 2018 et 2019, nous avons vécu un épisode de défoliation intense par la chenille de la livrée des forêts et dans une moindre mesure, par La chenille du coupe-feuille de l'érable.

Il est important de savoir qu'un arbre sain qui se fait entièrement dénuder de ses feuilles par ces chenilles n'est généralement pas en péril. Le plus souvent, il fera une deuxième feuillaison au cours du même été. Par contre, s'il est attaqué fortement pendant quelques années d'affilée, la perte d'énergie pour la production de nouvelles feuilles peut affecter sa croissance et sa vigueur et le rendre plus vulnérable aux insectes, aux maladies ou à d'autres stress (sécheresse, gel, etc.). Selon le biologiste Stéphane Guay, on observe actuellement des mortalités dans des érablières de la région de Mirabel suite à des infestations importantes. Espérons que cela n'arrivera pas chez nous.

Comment aider sa forêt à résister à ces ravageurs?

Pour aider les érablières à résister, l'Agence forestière de la Montérégie y va de recommandations de base, assez simples, dont la clé principale est le maintien d'une bonne diversité d'espèces dans votre peuplement.

- 1- Conserver un bon taux d'essences compagnes
- 2- Maintenir une diversité dans l'âge des arbres
- 3- Favoriser la régénération (consulter un ingénieur forestier). L'AMR pourrait vous aider.

Si, malgré cela, une infestation a eu lieu, l'agence recommande de:

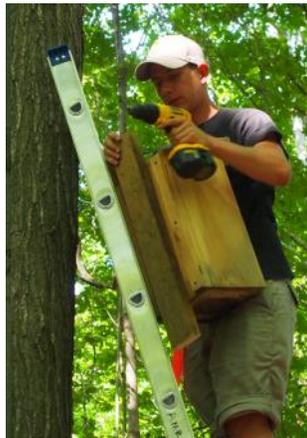
- 1- Réduire le nombre d'entailles (la défoliation par les insectes limite la capacité de cicatrisation des entailles)
- 2- Retarder les coupes d'éclaircies afin de pouvoir mieux choisir et favoriser les arbres restés vigoureux après l'épidémie

Aussi, plusieurs pensent qu'il faut suivre l'évolution des risques d'infestations publiée par les différentes agences forestières canadiennes, car cela pourrait fortement conduire à envisager un traitement par pulvérisation avec un agent biologique : le btk (bactérie *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*).



Cohabitation : aidons nos voisins!

Un texte de Francis Quesnel, biologiste et employé de l'Association du mont Rougemont durant l'été 2020



Une cohabitation harmonieuse avec nos voisins que sont les espèces fauniques, procurera autant de bénéfices pour nous que pour la nature qui nous entoure!

Il est possible d'agir aux côtés de la nature en tenant compte du concept de biodiversité. La biodiversité représente l'ensemble des organismes (micro-organismes, plantes, animaux) vivants sur la Terre ou dans une région définie. La pollution et les changements climatiques, entre autres, peuvent réduire la richesse en espèces d'une région. Cela affecte l'écosystème mais également les activités humaines. Lorsque la biodiversité d'une région diminue, on peut même assister à l'extinction d'espèces. Ainsi, une grande biodiversité améliorera la filtration de l'eau et de l'air, la régulation du climat, la fertilité du sol, la pollinisation ou encore la lutte contre les ravageurs!

Il est possible d'effectuer des gestes simples pour la favoriser tel qu'installer:

Des gîtes artificiels!

Francis installe un nichoir conçu pour la chouette rayée

Dans un milieu aménagé, l'installation de structures artificielles favorisant la faune, telles que des nichoirs, mangeoires ou des abris, permet de suppléer certaines carences du milieu. Ces structures donnent la chance aux espèces visées d'augmenter leur nombre car il sera plus facile pour elles de se reproduire ou de se nourrir. Ainsi, les différentes installations répondent aux besoins d'espèces dont la venue est moins favorisée par le milieu environnant.

Les nichoirs artificiels ont comme but de pallier aux effets de coupes forestières ou l'agrandissement des terres, en jouant le même rôle que celui des chicots. Le bois de ces grands arbres moribonds ou morts s'affaiblit. Ce faisant, il devient moins invitant ainsi les pics à y creuser des cavités. Ces cavités sont alors propices à la nidification par d'autres espèces. Les nichoirs varient en grandeur, modèle, hauteur et lieu d'installation selon les espèces qu'ils attirent. À vous de choisir selon les espèces que vous souhaitez attirer.

Les mangeoires ont comme but de fournir divers éléments nutritifs, particulièrement en hiver, autant à des espèces spécifiques qu'à un large éventail d'espèce. Elles peuvent être installées en bordure de chemin ou encore près de pistes de ski de fond.



Nichoir à chouette rayée installé durant l'été 2020 chez un propriétaire du mont Rougemont



Les abris, quant à eux, visent plusieurs objectifs. Dans le cas des chauves-souris, celles-ci bénéficient des abris chauds comme un lieu où elles pourront donner naissance et allaiter leurs petits durant les jours d'été. Leurs abris sont installés sur des troncs d'arbres près de clairières, étangs, ruisseaux ou rivières.

Dans le cas d'abris pour la petite faune (petits mammifères, oiseaux, reptiles et amphibiens), les abris servent à la protection des prédateurs, des intempéries ou du dérangement. Ces derniers sont installés près de sources de nourriture, et consistent simplement en des paquets de bois, de roche ou du mélange des deux!

Toutes ces structures augmentent aussi votre chance d'observer les espèces fauniques ciblées et représentent une excellente opportunité de s'initier à l'ornithologie!

La mise en place de ces structures s'effectue:

Autant dans la forêt...

Une forêt aménagée avec une grande diversité biologique résistera mieux aux stress environnementaux, se renouvellera plus facilement et sera plus productive! En forêt, il est important de maintenir une bonne diversité biologique, car l'écosystème forestier est reconnu pour être très complexe et les relations des différentes espèces y habitant sont très fragiles.

L'installation de structures pour la faune là où des arbres et des chicots ont été coupés permet d'attirer des espèces qui sont utiles et agréables à observer. Par exemple, la chouette rayée, qui ne possède pas de bec pour creuser l'arbre, se laissera convaincre si elle aperçoit un nichoir avec une très grosse cavité. Une fois installée, elle s'occupera de l'abondance des rongeurs (tamias et écureuils) du coin pendant plusieurs années!



Un abris pour la petite faune

Que sur la ferme!

En milieu agricole, Une grande biodiversité permet d'accroître la capacité de la ferme à affronter des maladies, des agents extérieurs ou encore des ravageurs! De plus, tel qu'en forêt, un milieu agricole varié en espèces de toutes sortes est signe d'une productivité élevée.

L'installation de structures favorisant certaines espèces fauniques près de la ferme a un excellent impact sur la quantité d'insectes nuisibles aux cultures. Effectivement, plusieurs prédateurs de ces insectes sont attirés à nicher dans les installations artificielles, tels que les hirondelles et les merles. Ces oiseaux, lorsque munis d'un habitat propice pour nicher, ont le potentiel de contribuer à maintenir sous les seuils d'interventions, les populations d'insectes dommageables aux cultures.

Conclusion

Apprendre à connaître les avantages d'encourager une grande biodiversité, aide à comprendre les milieux naturels qui nous entourent. Chaque espèce qui se retrouve dans un milieu interagit avec celui-ci. Au final, la cohabitation avec un grand nombre d'espèces permet généralement de retirer des bienfaits pour les activités humaines. La biodiversité a donc un rôle important à jouer et il existe quelques méthodes simples et accessibles à tous pour la soutenir, des petits gestes qui deviennent une arme pour la survie de l'intégrité de la nature.

Ainsi, il est toujours bon de connaître notre faune voisine et de savoir comment la supporter afin que chaque partie puisse retirer des bienfaits de cette cohabitation !

Proposition d'une activité réservée aux propriétaires: SEM'AIL SÉNIOR



Suite aux demandes grandissantes, l'AMR aurait la possibilité de réunir une douzaine de propriétaires autour d'une activité portant sur l'ail des bois qui aurait lieu vers la fin du mois de septembre. Une belle occasion de semer pour les générations futures. Nous aimerions savoir si des membres propriétaires seraient intéressés à participer. Notez que cette activité aura probablement un tarif de participation.

Faites-nous connaître votre intérêt

Par téléphone au 450-779-2725 ou par courriel au: info@montrougemont.org

Coupon détachable pour devenir membre ou renouveler votre adhésion

Complétez les informations et faites parvenir le coupon à l'adresse indiquée avec un chèque au montant approprié
(Virement par *Interac* possible: **Communiquez avec nous pour ce faire**).

Prénom et nom : _____

No. de téléphone (nous vous contacterons pour finaliser les informations) _____

Propriétaire d'un lot au mont Rougemont (✓) ? OUI _____ NON ____ Si oui, joindre un chèque de 30\$ (80\$ pour 3 ans)

NON propriétaire d'un lot mais **résident** de Rougemont, St-Jean-Baptiste ou St-Damase (✓) ? OUI ____ NON ____ Si oui, versez votre cotisation annuelle de 30\$ (80\$ pour 3 ans). Les résidents ont droit de vote.

Autre **collaborateur** sans droit de vote (✓) _____ : faire un chèque de 15\$

Veuillez accepter un don de _____.

Faire parvenir votre chèque par la poste à l'adresse suivante:

Note: les cotisations annuelles sont du 1er mai au 30 avril.

Association du mont Rougemont
120, rue Ledoux
Beloil, (Qc) J3G 0A4
(450) 779-2725



Ce bulletin est réalisé grâce au soutien financier de:

Espace pour votre entreprise

(450) 779-2725 ou
info@montrougemont.org

Merci de votre coup de pouce!



Ma montagne, je m'en occupe !

120, rue Ledoux
Beloil, Québec

info@montrougemont.org
www.montrougemont.org
(450) 779-2725

Envoyez-nous votre adresse courriel afin de recevoir nos bulletins par courriel. Vous pouvez aussi nous transmettre vos commentaires au:

Suivez nous sur **Facebook** au:
@MontRougemont